

LA CRISE SYNDICALISTE

PAR

Auguste KEUFER

Secrétaire Général de la Fédération du Livre

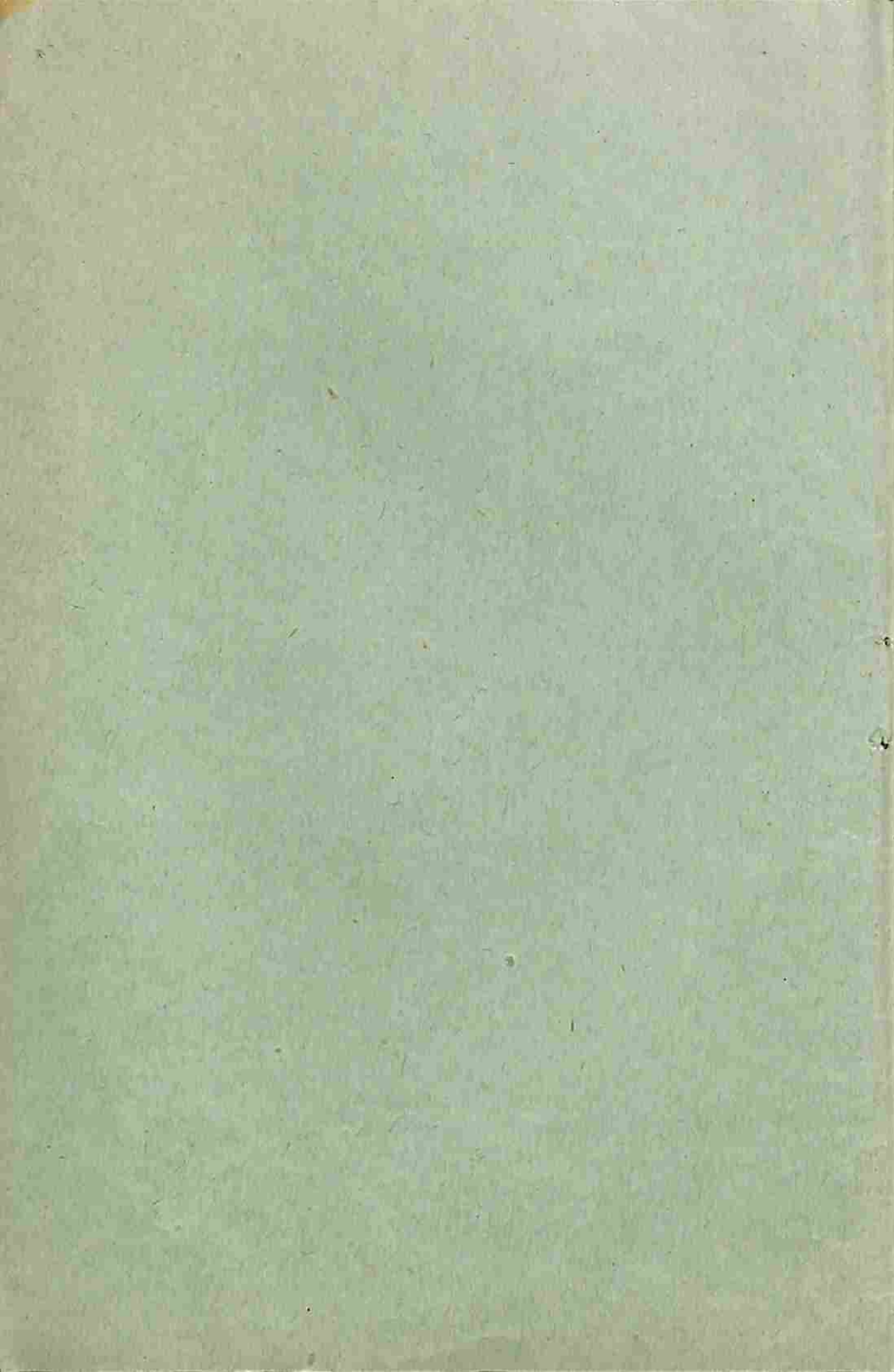


Article extrait du *Mouvement Socialiste*

(Avril 1910)



AURILLAC
IMPRIMERIE OUVRIÈRE LA LABORIEUSE
3, rue du Prince



LA CRISE SYNDICALISTE

PAR

Auguste KEUFER

Secrétaire Général de la Fédération du Livre



Article extrait du *Mouvement Socialiste*

(Avril 1910)



AURILLAC
IMPRIMERIE OUVRIÈRE LA LABORIEUSE
3, rue du Prince



LA CRISE SYNDICALISTE

Depuis quelques années, une véritable perturbation s'est produite dans le monde syndical français. Il n'est pas sans intérêt d'en rechercher les causes avec impartialité. C'est dans ce but, sans doute, que le citoyen Lagardelle, directeur du *Mouvement Socialiste*, a eu l'idée de procéder à une enquête sur cette crise. Il a consulté quelques militants appartenant aux diverses tendances actuellement en désaccord. Il les a donc priés de répondre aux deux questions suivantes :

L'enquête à laquelle se livre le *Mouvement Socialiste* est-elle justifiée par la situation troublée où se trouve en ce moment le syndicalisme français ? Est-ce bien une crise dont souffrent les organisations ouvrières.

Je n'hésite pas à répondre d'une façon affirmative aux deux questions. Par l'exposé des opinions diverses et vraisemblablement contradictoires qui seront formulées, trouvera-t-on peut-être quelques indications susceptibles de contribuer à ramener dans le monde ouvrier un peu plus d'entente, de bonne camaraderie et d'union, conditions indispensables pour exercer une action sociale sérieuse et durable.

Avant d'apprécier les causes de la crise actuelle, il n'est pas sans intérêt de faire un peu d'histoire rétrospective du mouvement ouvrier; cela permettra de mieux faire comprendre comment les travailleurs français en sont arrivés aux divisions et aux rivalités qui créent d'insurmontables obstacles à la propagande et à la centralisation des forces syndicales.

Dans le *Mouvement Socialiste* (novembre et décembre 1909), le citoyen Lagardelle a fait une très rapide étude des origines du syndicalisme en France. Il a un peu oublié le syndicalisme ancien, pour ne s'occuper que du syndicalisme nouveau, avec ses nouvelles conceptions, avec ses vastes ambitions. Cette classification ne me semble ni logique, ni conforme à la réalité, car il n'y a pas une ligne de démarcation si nettement indiquée entre le passé syndical et le présent. Il est indéniable que le syndicalisme actuel n'est pas encore dépouillé de l'esprit parlementaire, de la confiance dans l'action du législateur et de l'État; il serait bien téméraire d'affirmer qu'il s'en débarrassera totalement, malgré les efforts de nombreux militants ouvriers et intellectuels. Bien que ce ne soit pas là la question à étudier aujourd'hui, il m'est impossible de ne pas signaler cet état mental persistant, qui constitue une des causes profondes du déchirement entre travailleurs de corporations différentes, même entre membres de même métier, de même organisation.

Depuis de nombreuses années, le prolétariat français s'est divisé sur les questions de principe, qu'il s'agisse de la lutte de classes, de la suppression du patronat et de la propriété, ou de l'action parlementaire, de la conquête des pouvoirs publics. Au Congrès ouvrier du Havre, en 1880, une discussion s'était produite parmi les délégués et deux congrès étaient tenus: d'un côté se trouvaient les délégués modérés, dont les chefs étaient déjà accusés d'être les instruments du gouvernement, et de l'autre côté figuraient les délégués re-

présentant les idées socialistes pures, les révolutionnaires de l'époque, avec Jules Guesde comme chef.

Je représentais, dans la première fraction, le groupe positiviste de Paris. Je communiquais à ce Congrès deux rapports, un sur le travail des femmes dans l'industrie, l'autre *contre le parlementarisme*. On devine comment je fus accueilli en combattant l'action parlementaire. Je crois bien que c'était la première fois qu'une telle opinion osait se produire dans des réunions ouvrières françaises.

En soutenant cette thèse, je ne faisais que me conformer à l'opinion constamment et énergiquement exprimée par Auguste Comte, réclamant la suppression du parlementarisme. Fidèlement, j'ai conservé les mêmes idées sur les inconvénients nombreux de ce système, mais à la lumière des événements, je reconnais les difficultés qui naîtraient d'une autre méthode pour la nomination du gouvernement : dictature républicaine ou monarchique, ou suppression totale d'une représentation de l'Etat, d'une direction politique.

La vérité de cet axiome sociologique « qu'il n'y a pas de société quelconque sans gouvernement », explique cette nécessité de pourvoir d'une manière ou d'une autre au choix de ce gouvernement.

Dans ces conditions, et jusqu'au moment où le régime parlementaire aura donné toute la mesure, il faut s'y soumettre en essayant d'en atténuer, d'en corriger, si possible, les inconvénients. Ce n'est pas sans appréhension que l'on doit envisager un changement de système de gouvernement et surtout sa suppression.

Quelques années plus tard, il se dessinait plus nettement, dans le monde ouvrier militant, de sérieuses divergences sur le caractère que devait avoir la lutte contre le patronat, contre le capitalisme. Le parti socialiste, qui prenait une forme déjà plus sérieuse, semblait décidé à entraîner les organisations ouvrières dans la voie politique. En Allemagne, en Autriche, une opposi-

tion à cette tendance commençait à apparaître, quelques anarchistes de Vienne et de Berlin menaient une énergique campagne contre les membres de la Social-démocratie. Cette campagne prenait corps au Congrès socialiste international de Zurich, en 1893. L'anarchiste Landauer se prononçait vigoureusement contre le parlementarisme et aussi contre l'obligation qu'on voulait imposer à tous ceux qui seraient admis au Congrès de considérer l'action politique comme partie intégrante du programme des organisations ouvrières. Après de longs et passionnants débats, auxquels prirent part Bebel, Liebknecht et Singer, les maîtres du Congrès de Zurich, il fut décidé que ne pourraient assister aux congrès ouvriers internationaux que ceux qui accepteraient le principe de l'action parlementaire. Évidemment les anarchistes étaient visés dans cette obligation ; c'était un moyen de les éliminer, et de mettre un terme aux violentes attaques des adversaires du parlementarisme.

Le Congrès suivant se tint à Londres en 1896. Dans l'intervalle des trois années écoulées, du Congrès de Zurich jusqu'à la tenue du Congrès de Londres, les passions politiques ne s'étaient pas calmées, les rivalités de parti étaient plus marquées encore, car dans le monde ouvrier la doctrine de la conquête des pouvoirs publics, même par les moyens révolutionnaires, était loin d'être abandonnée. Les hommes politiques, les députés socialistes affirmaient leur préférence pour l'action politique, supérieure à l'action syndicale. Cette dernière devait être subordonnée à la première.

C'est sous l'influence de cet état d'esprit que se tenait le Congrès de Londres, auquel assistaient tous les socialistes membres du Parlement français et des délégués de syndicats, parmi lesquels Pelloutier, Tortelier, Guérard et autres.

Les conditions d'admission au Congrès, dans la section française, furent l'objet d'une discussion extrême-

ment vive ; il fallait faire une déclaration de principes en faveur de l'action politique. Aussi régulier que pouvait être le mandat des représentants des syndicats, on voulait le considérer comme insuffisant, tandis que les députés français estimaient que le seul fait d'être les élus du suffrage universel leur donnait le droit de participer au Congrès.

La délégation française se partageait en deux camps bien tranchés, et personnellement je prenais une attitude très énergique en faveur de la représentation syndicale régulièrement mandatée, sans que le Congrès ait le droit de faire subir aux délégués une sorte de confession sur leurs opinions en matière politique. A *une* voix de majorité seulement la thèse que j'avais soutenue était adoptée. Cela m'avait valu une manifestation d'hostilité générale de la part des parlementaires ; ils m'accusaient d'avoir fait cause commune avec les anarchistes, quand en réalité, je n'avais fait que défendre la liberté d'opinion des délégués ouvriers. Il est vrai que depuis cette époque, les anarchistes ont pris une attitude d'intolérance brutale — j'en sais quelque chose — contre ceux qui ne pensent pas comme eux sur le parlementarisme, sur la méthode d'action syndicale. Ils violent avec une déconcertante désinvolture la formule inscrite dans la marque confédérale. C'est l'éternelle contradiction de l'homme : il réclame la tolérance pour lui et il la refuse aux autres ; cette contradiction est la source d'incessantes divisions dans tous les partis, et le monde ouvrier n'y a pas échappé, malgré le besoin d'union, plus nécessaire au prolétariat qu'à toutes les autres classes de la société.

C'est à la suite de cette agitation, de ces rivalités d'école, d'ambition dominatrice entre partisans de l'action politique mêlée à l'action syndicale, que les travailleurs français sont arrivés, avec tant de heurts et de luttes, à l'organisation centrale sous la dénomination de *Confédération Générale du Travail*. Avec

d'autres camarades, j'ai demandé, dès ses débuts, que son action fut exclusivement syndicale, dégagée de toute influence politique.

Ce préambule m'a paru nécessaire, pour mieux établir mon opinion et éclairer l'histoire de la crise syndicale actuelle. Du reste, le citoyen Lagardelle m'a encouragé à rappeler ces souvenirs de la vie ouvrière active, à laquelle j'ai été constamment mêlé depuis tant d'années.

Dans ses débuts, la *Confédération Générale du Travail*, après sa constitution définitive réalisée en 1895, au Congrès de Limoges, devait assurer sa neutralité. Je m'étais franchement associé aux délégués qui voulaient mettre cette organisation à l'abri des influences politiques et des rivalités d'école. Mais il ne suffisait pas d'inscrire cette neutralité dans les textes, elle devait être violée par toutes les tentatives de domination des partis politiques, et le prolétariat français assistait à des tiraillements, à des déchirements qui rendaient la C. G. T. impuissante à exercer une action sociale sérieuse.

En opposition avec les partisans d'une action politique, les révolutionnaires pénétraient dans la C. G. T. et prenaient leur place dans la direction : ils affirmaient leurs tendances antiparlementaires et peu à peu, excités par les anarchistes, ils proclamaient la supériorité de l'action directe dans les revendications ouvrières. Ils affichaient leur dédain pour les corporations et pour les camarades qui usaient des anciens procédés de ralliement ou de combat, secours de maladie, de chômage, de route, de caisses de résistance, cotisations élevées, grèves pacifiques, etc. Ils n'avaient pas — et ils n'ont pas encore — assez de mépris pour les moyens de lutte employés par ceux qu'on appelle les réformistes, qui discutent avec les patrons, qui usent avec franchise des commissions mixtes lorsqu'elles sont possibles, qui

font la grève énergiquement mais sans violences, sans sabotage. Vieux jeu, tout cela ! Seule l'action directe, l'attaque énergique, sans phrase, sans discussions : au besoin les waltrades et les procédés employés à Fresseville, avec la réplique de Cluze et la suprématie du système Browning. Voilà, pour les antiparlementaires, une action directe efficace, qui prépare l'action révolutionnaire, qui stimule l'initiative des syndicaux et des syndiqués ! Hors de cette méthode pas de salut !

Les statuts confédéraux déclarent que tous les travailleurs, quelles que soient leurs opinions politiques, religieuses, sociales, doivent chercher abri dans la C. G. T., que leurs croyances y seront respectées. C'est là une déclaration d'apparence, toute de surface, qui n'a pas empêché nombre de militants, révolutionnaires, anarchistes parlant au nom de la C. G. T., d'attaquer violemment leurs camarades appartenant à d'autres organisations, mais qui ne partageaient pas leurs opinions et repoussaient leurs méthodes d'action : ils suspectaient leurs intentions, les accusant d'être les hommes-liges des politiciens, les prisonniers, les domestiques des ministres, que sais-je encore ? En un mot, l'attitude des partisans de l'action directe se manifestait d'une manière absolument contraire à la neutralité que leur imposaient les statuts confédéraux et la plus élémentaire tolérance envers des militants comme eux, combattant pour la même cause ouvrière, mais seulement avec d'autres armes, voilà tout.

La légende de la subordination politique, de la domestication a été habilement et outrageusement exploitée.

Faut-il se rappeler les déplorables polémiques qui alimentaient certains journaux corporatifs contre la *Fédération du Livre*, sous les plus futiles prétextes, polémiques qui portaient atteinte à la libre action de cette corporation et qui a produit ses fruits, car les révolutionnaires ont réussi à créer une atmosphère

d'injuste hostilité — je dirais presque de haine — contre les travailleurs du Livre. Cette hostilité a commencé avant le Congrès de Bourges et a explosé au cours des séances de ce Congrès, où il nous a fallu dépenser une persévérante énergie dans l'affirmation de nos idées et de notre méthode pour ne pas succomber sous les coups d'une coalition indigne et haineuse !

Qui ne se souvient des pamphlets publiés sous le titre de *l'Action directe*, où tous les militants réformistes étaient insultés, vilipendés ? Un de ces pamphlets m'était personnellement destiné en ma qualité de positiviste, au moment du Congrès de Bourges, afin d'ameuter les délégués contre moi et contre les représentants du Livre (1).

La Voix du Peuple, organe de tous, était, entre les mains des révolutionnaires, un instrument de combat contre les réformistes, contre ceux qui ne partageaient pas les mêmes opinions sur l'antiparlementarisme, l'antipatriotisme, l'antimilitarisme. Le retentissement de ces divisions s'est produit au Congrès de Bourges, où la majorité des délégués, partisans de la méthode révolutionnaire et de l'action directe, ne représentaient, le doute n'est pas permis, que la minorité du monde ouvrier, alors que les délégués réformistes représentaient certainement la majorité des travailleurs organisés.

Le Congrès de Bourges a été la première manifestation de la méthode qui consiste à imposer à la masse moutonnaire les conceptions d'une minorité habile, active et bruyante.

Le mouvement en faveur de la journée de huit heures, préparé, organisé sous la direction de la C. G. T. pour le 1^{er} mai 1906, à la suite de la décision du Congrès de

(1) Le système n'a pas changé, aujourd'hui encore on use des mêmes procédés d'excitation odieuse, parce que j'ose affirmer mes opinions.

Bourges, avait imprudemment fait naître des espérances. Les dirigeants s'étaient légèrement engagés dans cette lourde entreprise, que l'organisation apparente et les ressources insignifiantes du prolétariat français rendaient téméraire, même désastreuse. Car cette préparation à la grève générale révolutionnaire, qui avait tant effrayé la bourgeoisie, n'a fait qu'augmenter l'esprit de résistance du patronat. Les tentatives de grèves qui ont eu lieu à l'occasion du 1^{er} mai 1906 ont contribué à disloquer, désagréger nombre de syndicats ; les vides qui se sont produits dans les rangs des syndiqués ne se sont pas comblés depuis.

Et pendant cette période troublée, qui agitaît les travailleurs, des discussions ardentes, agressives avaient lieu entre les antiparlementaires et les réformistes, les uns et les autres affirmant leurs préférences pour telle ou telle tactique. Les révolutionnaires, les anarchistes ne cessaient non seulement de combattre la représentation proportionnelle, au bénéfice des petites organisations squelettes, mais ils continuaient à couvrir d'injures ceux qui ne voulaient pas s'associer à leur méthode de violence dans les revendications syndicales.

Le Congrès d'Amiens a été le reflet de cette situation pénible, de ces divisions, et les résolutions votées, principalement celles relatives à l'antipatriotisme, à l'antimilitarisme, indiquaient clairement que le monde ouvrier français se fractionnait de plus en plus devant l'intolérance des violents, encouragés par certains intellectuels.

En somme, pour faire prévaloir l'influence et la domination de ceux qui se proclamaient la minorité intelligente et énergique, favorable à l'action directe, violente et antiparlementaire, la suspicion systématique était organisée en faisant aux réformistes une réputation de subordonnés ministériels, d'intermédiaires du pouvoir. C'était là une misérable interprétation des relations inévitables, et pourtant fugitives, des fonctionnai-

res syndicalistes avec des hommes politiques, avec des ministres, quels qu'ils soient, *relations dont ne se privaient pas, à l'occasion, les antiparlementaires eux-mêmes.*

La lutte s'accroît entre les partisans de l'action légale, favorables à l'intervention parallèle du Parlement et des organisations syndicales, des fédérations, et les partisans de l'action directe, considérant les Syndicats et les Bourses du Travail comme les organismes de l'avenir appelés à remplacer l'État et le patronat. Rien que cela !

Au moment où cet antagonisme s'étendait de la C. G. T. aux syndicats, y introduisant les plus funestes divisions, éloignant de plus en plus les ouvriers intimidés, effrayés, à ce moment survinrent les événements de Draveil et de Villeneuve-Saint-Georges, la grève générale de vingt-quatre heures.

Le désarroi et l'impuissance de la C. G. T. à diriger le prolétariat français et à lui tracer une ligne de conduite apparurent plus évidents. L'abus qu'on avait fait de cette panacée de la grève générale, la constante et inutile agitation dans laquelle on maintenait les travailleurs encore encadrés dans les groupes confédérés, ont aussi et largement contribué à la dislocation de nos organisations syndicales. Tous ces événements ont démontré avec une frappante évidence qu'il ne suffit pas de s'agiter, de faire du bruit et de faire voter par une infime minorité des ordres du jour violents pour être suivi par la masse. Le bluff peut réussir un moment, mais il ne peut être érigé comme un système sérieux d'action efficace et durable. Cela est vrai pour la C. G. T. comme pour tous les groupements qui ont adopté les mêmes procédés. Les conséquences en seront fatales : elles provoqueront les épuisantes divisions, l'affaiblissement numérique et moral, sinon la disparition de l'organisation.

Il faut ajouter à toutes ces causes de perturbation le

mode de constitution du Comité Confédéral qui n'offre aucune garantie de sincérité pour la représentation des Fédérations et des Bourses du Travail. Il fausse la portée des délibérations du Comité, car tous les délégués ne sont pas l'émanation réelle, exacte de l'opinion du groupe représenté, n'échangeant, bien souvent, aucune correspondance. Il y a telle Bourse qui est représentée par un anarchiste avéré, sans que la majorité des syndicats réunis dans cette Bourse soit anarchiste. Il y a certainement nombre d'organisations ainsi représentées. Et c'est par ce procédé qu'on fait marcher la C. G. T., qu'une minorité s'impose aux travailleurs français ; ceux-ci laissent faire ou se retirent désabusés de leurs syndicats.

Lorsque les Bourses de Travail se formèrent, reliées en Fédération, le camarade Pelloutier avait conçu pour elles un rôle considérable ; il leur attribuait la direction économique et sociale, il y entrevoyait les éléments de formation d'une société nouvelle, qui établirait l'État communiste dans l'État bourgeois. En un mot, les Bourses du Travail deviendraient le centre de la vie économique et sociale future, elles pourvoieraient à l'éducation générale, scientifique, morale, etc.

Sans m'arrêter à ce qui paraît utopique dans cet idéal, je cherche dans quelle mesure, aussi petite soit-elle, les Bourses du Travail ont rempli ce rôle. Leur impuissance s'est manifestement affirmée, et il n'y en a peut-être pas une, qui aurait survécu sans les subventions municipales ou officielles. Elles n'ont rempli aucune des attributions — hormis celle du placement et de fondation d'institutions secondaires comme les cours professionnels — dont parlait Pelloutier, en théoricien plutôt qu'en praticien.

Les Bourses du Travail, on peut l'affirmer sans crainte, souffrent du même mal, de la même crise que la C. G. T., les mêmes fautes y ont été commises, sous l'influence de la C. G. T., d'où est partie la responsabilité initiale.

Jusque dans les résultats dont se sont vantés les partisans de l'action directe, il y a eu du bluff. Avec quelle jactance n'a-t-on pas parlé de l'intervention violente de la C. G. T. à l'occasion de la suppression des bureaux de placement ! Sont-ils supprimés ? Les honneux trafics dont se plaignaient si justement les travailleurs assujettis à ces officines ont-ils disparu ? Qui oserait l'affirmer ? Il y a un peu plus d'hypocrisie des tenanciers dans la méthode et près de deux millions de francs de sacrifiés aux frais des contribuables, voilà le résultat vrai !

Et sur la loi relative au Repos hebdomadaire, que de récriminations contre les dérogations, contre les violations commises ! Que de lamentations sur l'amnistie accordée aux patrons qui ont subi des contraventions ! Et alors ? Pourquoi la masse révolutionnaire, sur laquelle les partisans de l'action directe ont tant d'influence, pourquoi n'a-t-elle pas assuré le respect de la loi, dont la valeur sociale et économique est pourtant incontestable ? La vérité, ici encore, c'est que la loi est favorable à un nombre très considérable de travailleurs et qu'elle étendra chaque jour son action bienfaisante parce que le repos hebdomadaire pénétrera davantage dans les habitudes de la population française. Et ce résultat sera réalisé sans les antiparlementaires, impuissants à faire pratiquer partout le repos hebdomadaire sans aucune dérogation, comme ils le prétendaient en criant contre les violations de la loi.

Et il en est ainsi pour toutes les lois sociales : d'une part ils les considèrent comme sans efficacité, lorsqu'elles ne sont pas nuisibles ; d'autre part ils s'élèvent contre la violation de ces lois et en réclament énergiquement l'application. C'est une inconséquence, une contradiction continuelle, qui permet à la fois de critiquer les parlementaires et les camarades réformistes en se donnant une apparence révolutionnaire. De cette manière s'entretient l'opinion ouvrière, naïve, en faveur

de l'action directe, conception spéciale des libertaires.

En résumé, l'état normal des Bourses du Travail est au diapason de l'état de la C. G. T., les deux organismes sont contaminés par un mouvement naturel de réaction, et logiquement les fédérations de métier ou d'industrie souffrent de cette crise, car les mêmes erreurs, les mêmes fautes, les mêmes divisions se manifestent et anéantissent nos forces syndicales en raréfiant de plus en plus les adhésions.

Mon argumentation prendrait plus de force encore si je me livrais à une appréciation du Congrès de Marseille de 1908, de la Conférence des Bourses de 1909, de la discussion relative à la Maison des Fédérations. Que de passions, que de colères, que de rivalités et de violentes divisions ces diverses manifestations ont révélées ! Elles ont fourni les symptômes irrécusables de la crise du syndicalisme français, des funestes conséquences de la méthode suivie depuis quelques années par les dirigeants de la C. G. T. C'est la condamnation des principes absolus, outranciers, sectaires, qui ont inspiré et guidé leur action contre ceux qui n'acceptaient et ne pratiquaient pas leurs doctrines sur la tactique et les fins du syndicalisme. L'infailibilité dogmatique s'est réfugiée chez les anarchistes et chez les révolutionnaires purs.

..

Comment remédier à cette crise qui rend le prolétariat incapable de réaliser des améliorations sérieuses et d'atteindre le but qu'il poursuit ? Est-il possible de donner au syndicalisme français une nouvelle impulsion et une vigueur durable ? Comment arriver à ce résultat si désirable ?

Ce sont là de graves questions, auxquelles je vais répondre très librement. Ce que je dirai ici, je n'ai jamais cessé de l'affirmer, chaque fois que je me suis trouvé avec des adversaires de bonne foi.

Les travailleurs français sont déjà profondément divisés sur le but que doit poursuivre la C. G. T., sur sa mission.

Les uns considèrent, très raisonnablement d'ailleurs, qu'elle a surtout pour attribution de rallier les forces ouvrières, de les discipliner pour faire converger leur action dans le sens des revendications ayant un caractère général : pour la réalisation de réformes économiques, sociales, soit par la seule initiative du prolétariat, soit avec le concours *parallèle* du législateur.

Les autres, en préconisant la double action syndicale et politique, mais indépendante, veulent substituer l'État au patronat par la conquête des pouvoirs publics et la suppression de la propriété individuelle.

Les anarchistes et les antiparlementaires, ennemis irréductibles de l'État, de toute organisation politique, veulent supprimer également le patronat, la propriété individuelle et les remplacer par l'organisation syndicale, fédérale, les Bourses du Travail, *qui suffiront à tout*, créeront les organes ou les institutions de production, de répartition, d'échange, etc., etc., (on ne les a jamais indiqués avec précision).

En plus de cette opposition entre les conceptions diverses de la société de demain, on ne peut oublier la violente opposition qui existe en ce qui concerne les moyens de procéder à la transformation de cet état social : pacifiques ou révolutionnaires, grève générale des bras croisés ou grève générale violente, lente évolution, transformations successives, au fur et à mesure que se fait l'éducation, ou accouchement de la société nouvelle après une catastrophe. Voilà l'état réel de la mentalité du monde ouvrier français.

En présence de si profondes divergences, sources d'inévitables divisions, comment peut-on espérer ramener la paix, l'union entre les militants, tous sincères dans leurs convictions, j'en fais l'hypothèse favorable ? Et malgré cette sincérité, en admettant que tous travail

lent avec l'ardent désir d'améliorer l'état social, de supprimer les souffrances de la masse qui peine, resteront-ils indéfiniment dans un état d'hostilité violente et de suspicion injurieuse les uns à l'égard des autres ?

Évidemment chacun croit à la supériorité de sa doctrine et de sa méthode d'action pour la faire adopter et la répandre. J'ai démontré que ce sont précisément les violences de langage, les insultes, les insinuations calomnieuses des partisans de l'action directe qui ont jeté le discrédit dans les organisations syndicales. Ensuite, ce qui a contribué à faire le vide dans nos rangs, ce sont les actes de violence, les grèves révolutionnaires, les incessantes menaces de grève générale, le sabotage, tactique qui a effrayé non seulement les bourgeois, mais aussi les travailleurs. Ils n'osent pas, par timidité ou veulerie, combattre les théories de la minorité violente, mais ils renoncent à entrer dans les syndicals qui restent à l'état de squelette, lorsqu'ils ne s'effondrent pas complètement. C'est l'impuissance dans l'agitation et le bruit. M. Hervé l'a dit assez durement à Yvetot.

Comment mettre fin à une telle situation ?

On ne peut demander à personne d'abandonner sa foi, de taire ses convictions qui stimulent et poussent à l'action; la liberté d'opinion est la liberté la plus précieuse et elle doit être respectée dans le monde ouvrier autant et plus que dans les autres milieux. Il est vrai que les anarchistes l'ont violemment réclamée pour eux, cette liberté, mais ils ne la respectent pas chez les autres. On ne peut leur demander ce qu'ils ne pourraient donner.

À examiner soigneusement le caractère, le tempérament des antiparlementaires, parmi lesquels il faut classer les révolutionnaires, les anarchistes, individualistes et les libertaires communistes, qui se sont infiltrés dans les syndicats, guidés par des ratés, produits de l'Université, je doute qu'un changement d'attitude soit

adopté par eux. Ils ont confiance dans l'action violente, énergique des minorités intelligentes. Ils ne voudront rien entendre lorsqu'on leur parlera de la nécessité de la tolérance entre militants des diverses corporations quoique pratiquant des méthodes d'action différentes. La cordialité nécessaire dans les relations entre les travailleurs, la sincérité et la courtoisie dans les discussions d'opinions et de tactiques opposées, cette attitude ne peut convenir, je le crains, à ceux qui ont déchaîné la haine, l'injure, la suspicion contre ceux qui ne pensaient pas comme eux et sont considérés comme des adversaires, sinon comme des ennemis.

Et pourtant, malgré l'opposition des doctrines et des moyens d'action, les événements, politiques ou économiques exigeraient, à certains moments, une action commune éventuelle ; mais pour l'exercer avec fruit, la bonne camaraderie serait indispensable. Voilà ce que les antiparlementaires ne veulent pas comprendre puisqu'ils préconisent, au contraire, la constitution d'un groupe fermé, exclusivement composé de membres appelés à étudier les moyens techniques qui permettront de faire la Révolution violente !

Je précise donc ma pensée au sujet de la crise syndicaliste, dont on ne saurait, sans aveuglement volontaire, nier l'existence.

Le premier remède à apporter à la situation actuelle, ce serait le respect réciproque des opinions et des méthodes d'action préférées par les organisations ouvrières, ce qui favoriserait la libre et courtoise discussion des questions syndicales et économiques dans les réunions corporatives.

La pratique et l'expérience, méthode essentiellement concluante, démontreront mieux que toutes les théories la meilleure manière de défendre les intérêts professionnels et généraux du prolétariat.

A part cette attribution initiale, que devrait s'efforcer

de remplir la C. G. T. dans les relations entre les diverses corporations, une autre mission importante lui est imposée : c'est de contribuer à la propagande syndicale, au ralliement de tous les travailleurs dans les diverses organisations, en dehors de tout parti politique, avec cette préoccupation rigoureuse : provoquer des adhésions par l'exposé des règles et des principes de solidarité, seuls capables d'unir et de relier les individus et en s'abstenant de l'exposé *officiel* des doctrines qui divisent ; c'est aux syndiqués, sous leur responsabilité privée, d'enseigner, de propager leurs doctrines philosophiques !

Sans attribuer à la représentation du syndical dans les Bourses du Travail et au Comité Confédéral une importance capitale, j'estime que c'est une question de sincérité, de probité devant l'opinion publique et de vérité que de faire connaître dans les votes la proportion réelle des effectifs syndicaux ; là comme sur les autres points, le bluff seul a régné à la C. G. T. Il me paraît indispensable, pour donner satisfaction à l'opinion ouvrière, d'établir plus équitablement la représentation des corporations au Comité Confédéral et dans les Bourses du Travail.

Enfin, pour démontrer non seulement l'indépendance effective des syndicats et des Fédérations, des Bourses du Travail, mais aussi pour affirmer leur véritable force, sans surenchère qui laisse croire à une puissance qu'un geste fait évanouir, il serait nécessaire que nos organisations renoncassent aux subventions municipales, départementales ou de l'État.

Que penser de ces organisations qui font tant de bruit, qui critiquent d'un façon quelquefois injurieuse les administrations et le lendemain font appel à leurs libéralités et sollicitent des subventions !

Par ces procédés, la liberté et la dignité sont sacrifiées et l'impuissance de nos organisations est clairement affirmée.

Deux voies sont ouvertes à l'activité, aux efforts de la

C. G. T. comme aux autres organisations qui la constituent : 1^o poursuivre l'application du programme des anarchistes, la méthode révolutionnaire de transformation sociale violente en conservant une majorité fictive au Comité Confédéral ; 2^o poursuivre la réalisation de réformes, d'améliorations corporatives, sociales, et atteindre le but final par des étapes successives, plus ou moins éloignées selon que le prolétariat sera mieux organisé, que son éducation sera plus ou moins complète. Une représentation plus fidèle serait nécessaire.

Naturellement comme je l'ai toujours fait, fidèle à mes opinions, je me prononce nettement pour cette dernière direction.

La C. G. T. ne se maintiendra, ne prospérera en nombre et en influence continue qu'à la condition d'assurer la libre et tolérante discussion des théories, des systèmes philosophiques et sociaux. Ainsi pourraient s'établir des relations plus fraternelles entre les militants et, malgré les divergences d'opinions, le triste système des injures, des discussions haineuses disparaîtrait pour faire place à l'étude loyale, féconde, des meilleurs moyens d'action et de lutte, préconisés par les corporations.

Ce côté théorique satisfait, il resterait à réaliser le rôle pratique de la C. G. T., c'est-à-dire la centralisation des forces ouvrières, assurer leur action convergente dans des circonstances déterminées, après examen de la situation et consultation des parties intéressées. Cette méthode d'action générale est seule capable d'assurer le concours de la majorité et d'éviter les désastreuses tentatives de mobilisation des forces syndicales.

Le miracle ne se produit pas davantage par l'action collective que par l'action des minorités. Il y a des conditions inéluctables à remplir et à respecter pour obtenir le succès.

Je reste donc fidèle à cette conception que les grandes

transformations sociales ne se font pas d'un coup, en un jour, par la puissance d'une volonté unique ou collective. Elles sont le résultat d'une action constante et prolongée, d'étapes successives, parcourues sur la longue route du temps. Le passé est la démonstration de cette vérité.

Voilà, à mon humble avis, la route que devra suivre la C. G. T. si elle veut sortir victorieuse de la crise actuelle. Mais les militants qui dirigent le mouvement ouvrier français voudront-ils prendre cette direction et ramener la concorde et l'union dans nos rangs? Une réponse négative vient sous ma plume; je crains que nos divisions ne prennent fin qu'au moment où les organisations syndicales françaises seront épuisées et que la lutte cessera faute de combattants.

L'action révolutionnaire, brutale, chaotique pour détruire, sera préférée, j'en ai peur, à l'action méthodique, régulière, persévérante, celle qui veut organiser en améliorant.

Tant pis pour la société et tant pis aussi pour la masse des travailleurs qui partagent les opinions que j'ai exprimées mais qui n'ont pas le courage de se grouper et d'agir, d'affirmer hautement leurs convictions.



ACRILLAC

IMPRIMERIE OUVRIÈRE « LA LABORIEUSE » 3, RUE DU PRINCE

